



Conseil des AFFAIRES GÉNÉRALES

Mardi 21 mai 2019 à Bruxelles

Président: George Ciamba, ministre délégué aux affaires européennes de la Roumanie

La session débutera à 10 heures.

Les ministres tiendront un débat d'orientation consacré au **cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027**. Ce point sera examiné en séance publique.

Le Conseil examinera le projet d'ordre du jour annoté de la réunion du **Conseil européen** qui se tiendra les 20 et 21 juin 2019.

Sous le point "Divers", la présidence communiquera au Conseil des informations concernant la conférence sur **le Semestre européen** qui s'est tenue le 4 avril 2019 à Bucarest; la Commission présentera sa communication intitulée "Poursuivre le renforcement de **l'état de droit** au sein de l'Union". En outre, la présidence communiquera au Conseil des informations relatives à la réunion ministérielle sur **le patrimoine culturel européen** qui s'est déroulée le 3 mai 2019 à Paris.

La présidence tiendra une conférence de presse à l'issue de la session (vers 13 h 30).

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires générales](#)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Prochain cadre financier pluriannuel

En séance publique, les ministres tiendront un débat d'orientation consacré au cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027, sur la base d'une [note de la présidence](#).

Le débat sera axé en particulier sur les volets du CFP qui ont trait à l'action extérieure, et notamment les points suivants:

- a) l'équilibre général entre flexibilité et prévisibilité, compte tenu de la proposition visant à intégrer le Fonds européen de développement (FED) dans l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI) proposé;
- b) la proposition consistant à isoler la dotation de l'instrument européen de voisinage (IEV), compte tenu également de la possibilité de procéder à des transferts vers d'autres piliers géographiques ou thématiques.

Les débats contribueront aux travaux préparatoires d'un projet révisé de cadre de négociation que la présidence est en train de mener dans la perspective du Conseil européen de juin.

Préparation de la réunion du Conseil européen des 20 et 21 juin

Le Conseil examinera le [projet d'ordre du jour annoté](#) pour la réunion du Conseil européen qui se tiendra les 20 et 21 juin. Le projet d'ordre du jour annoté servira de base au projet de conclusions, qui sera élaboré dans les jours précédant la réunion.

Lors de leur réunion en juin, les dirigeants de l'UE prendront les décisions voulues concernant les nominations en vue du prochain cycle institutionnel et adopteront le programme stratégique pour l'Union 2019-2024.

Ils reviendront en outre sur la question du cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027.

Le Conseil européen discutera par ailleurs du changement climatique dans la perspective du sommet Action climat, que le Secrétaire général des Nations unies organisera le 23 septembre 2019.

Dans le cadre du Semestre européen, le Conseil européen examinera également les recommandations par pays.

En outre, les dirigeants prendront note d'un rapport sur la désinformation et les élections préparé par la présidence en coopération avec la Commission et la haute représentante.

Points d'information sous "Divers"

Sous le point "Divers", la présidence communiquera aux délégations des informations se rapportant à la conférence sur le Semestre européen qui s'est tenue le 4 avril 2019 à Bucarest.

La Commission présentera sa [communication](#) intitulée "Poursuivre le renforcement de l'état de droit au sein de l'Union". Dans cette communication, la Commission a lancé un processus de réflexion sur l'état de droit dans l'UE et a présenté d'éventuelles pistes d'action pour l'avenir.

La présidence communiquera en outre au Conseil des informations relatives à la réunion ministérielle sur le patrimoine culturel européen qui s'est déroulée le 3 mai 2019 à Paris.